

L'ÉCOLE DEVRAIT-ELLE ÊTRE OBLIGATOIRE JUSQU'À L'ÂGE DE 18 ANS?

PAR ÉGIDE ROYER, PH. D. PSYCHOLOGUE, POUR LA GRAPPE ÉDUCATIVE MONTCALM

Il ne faut pas se le cacher, lorsqu'un jeune abandonne ses études secondaires, les risques qu'il ne revienne pas à l'école sont très élevés.

Au Québec, un adolescent de 16 ans, souvent même de 15 ans s'il en a été expulsé, peut ne pas fréquenter l'école. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, la fréquentation scolaire est pourtant obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans pour ceux qui ne sont pas diplômés. En Allemagne, il est obligatoire de fréquenter le réseau scolaire jusqu'à 18 ans ou l'obtention d'un diplôme. L'Angleterre a établi la même exigence. Aux États-Unis, le président Obama, lors de l'un de ses discours sur l'état de l'Union, a également fait part de la pertinence de rendre l'éducation obligatoire jusqu'à 18 ans dans tous les États (c'est actuellement le cas pour la moitié d'entre eux).

Essentiellement, dans les milieux scolaires que je viens de mentionner, on observe les éléments suivants :

- On s'attend à ce que tous les jeunes soient en apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans ou l'obtention d'un diplôme.
- On désire une plus grande responsabilisation des parents, qui doivent s'assurer que leur enfant fréquente l'école.
- Plusieurs options de services éducatifs adaptés sont développées pour les jeunes qui ont besoin d'aide : soutien, enseignement supplémentaire, programme d'enseignement alternatif[1]. Il en va ainsi de la diversification des filières professionnelles.

Rehausser l'âge de fréquentation obligatoire permet à certains élèves risquant de décrocher de terminer leurs études. Il s'agit d'une forme d'encadrement social qui favorise la persévérance. « La hausse de l'âge autorisé pour quitter l'école peut représenter un moyen efficace et abordable d'améliorer la réussite éducative parmi les moins éduqués et d'augmenter par la suite leurs chances d'emploi et leur potentiel de revenu[2]. »

Nous nous devons au Québec d'exprimer clairement des attentes plus élevées en ce qui a trait à la réussite scolaire et à la diplomation de nos jeunes. Plusieurs n'ont-ils par regretté, devenus adultes, d'avoir quitté l'école sans diplôme et souhaité que les attentes de leurs parents aient été plus élevées? S'il faut être âgé de 18 ans pour acheter un billet de loterie, de l'alcool ou des cigarettes, comment pouvons-nous, si nous croyons vraiment que l'éducation est fondamentale pour le développement des individus, permettre à des jeunes de 16 ou 17 ans de quitter l'école sans aucune forme de diplomation?

Thaler et Sunstein[3] qualifient de « nudge » cette action de pousser quelqu'un du coude pour l'amener à faire quelque chose. En ce qui concerne la question qui nous intéresse ici, il me semble important que tous les jeunes fréquentent « par défaut » un établissement scolaire jusqu'à 18 ans. S'ils veulent quitter plus tôt et sans diplôme, une demande officielle de dérogation à l'obligation de fréquentation scolaire devrait être présentée par leurs parents et évaluée par une autorité compétente. Cette obligation est la petite poussée, le « nudge », dont certains jeunes et leurs parents ont probablement besoin.

Références

BRIDGELAND, J. M., DILULIO, J. J. Jr., & STREETER, R. (2007). *Raising the Compulsory School Attendance Age: The Case for Reform*. Washington, DC.

OREOPOULOS, P. (2009). *Would more compulsory schooling help disadvantaged youth? Evidence from recent changes to school-leaving laws*. In J. Gruber (Ed.), *The Problems of Disadvantaged Youth: An Economic Perspective* (p. 85-112). Chicago : University of Chicago Press.

THALER, R. H., & SUNSTEIN, C. R. (2008). *Nudge: Improving decisions about Health, wealth and happiness*. London : Yale University Press.

[1] Pour une discussion détaillée de ces questions, voir Bridgeland, Dilulio et Streeter (2007).

[2] Oreopoulos (2009), p. 106.

[3] Thaler et Sunstein (2008).